



**PRÉFÈTE  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **PLAN DE RELANCE**

Appel à projets pour les jardins  
partagés et collectifs

Mende, le 25 février 2021

*17 millions € : c'est le montant alloué par l'État, dans le cadre du volet « agriculture » du plan France Relance, pour soutenir les jardins partagés et collectifs.*

Dans le contexte de la crise sanitaire qui a suscité un nouvel élan des consommateurs pour les circuits courts, la dynamique du développement des jardins associatifs et de l'agriculture urbaine est soutenue par France Relance. Accessibles par des appels à projets départementaux, ces aides financières sont mobilisables sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

Un jardin partagé et collectif, c'est deux critères :

D'abord, tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatiques, d'alimentation et de biodiversité.

Ensuite, la participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections, etc.) et à la gestion du site sont aussi attendus.

L'objectif est de soutenir un lieu de vie convivial ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités), facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Pour la Lozère, l'appel à projets est ouvert à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 et sera clôturé le 1<sup>er</sup> juin 2021.

**Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux.**

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 04664967 43  
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr  
Service départemental  
de la communication interministérielle

Le cahier des charges du dispositif est disponible sur le site internet des services de l'État en Lozère à l'adresse : <https://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-Foret/Agriculture/Actualites>

Plus d'informations auprès de la Direction départementale des territoires de Lozère – Service économie agricole au 04 66 49 45 00 ou par courriel à l'adresse [ddt@lozere.gouv.fr](mailto:ddt@lozere.gouv.fr).